

» PRESSE NATIONALE

Politique (L)

Fraternité Matin

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE / TÉNÉ BIRAHIMA OUATTARA À LIBREVILLE : « LE GABON EST SUR LA BONNE VOIE POUR SON DÉVELOPPEMENT »

Le drapeau ivoirien était très bien visible dans le ciel de Libreville, au Gabon, hier, 17 août 2026, jour solennel qui consacre la fête nationale du Gabon. Ce n'est surtout pas le fruit du hasard ! Car le Chef de l'État, Alassane Ouattara, a dépêché le Vice-Premier Ministre, Téné Birahima Ouattara, pour le représenter à cette cérémonie officielle qui s'est déroulée sur le boulevard de l'Indépendance. À la tribune d'honneur, le Vice-Premier Ministre était installé en première ligne, non loin du Chef de l'État gabonais. Un positionnement qui témoigne de l'importance des liens d'amitié tissés depuis de longue date entre la Côte d'Ivoire et le Gabon. « Nous sommes ici au Gabon à la demande du Président de la République, le Président Alassane Ouattara, pour prendre part aux festivités du 66e anniversaire de l'indépendance du Gabon », a indiqué l'émissaire du Chef de l'État au terme de la cérémonie. Et la haute autorité ivoirienne de renchérir : « Comme vous avez pu le constater, le Gabon a montré l'essentiel en matière de défense et de sécurité... Nous pensons que ce pays frère et ami est sur la bonne voie pour son développement ».

L'EXPRESSION
QUOTIDIEN

COOPÉRATION BILATÉRALE : LA CÔTE D'IVOIRE ET L'INDE VOIENT GRAND

Un partenariat qui ne compte s'arrêter de sitôt. Le samedi 15 août 2026, Ravinder Kumar, chargé d'affaires de l'ambassade de l'Inde, a exprimé la volonté de son pays à pérenniser et étendre ses rapports de coopération avec la Côte d'Ivoire dans plusieurs domaines, notamment le commerce, les investissements, l'agriculture, la santé, les énergies renouvelables, la formation, les technologies et la défense. C'était au cours de la célébration du 80^e anniversaire de l'indépendance de l'Inde organisée à l'ambassade d'Inde à Abidjan-Cocody. S'exprimant à l'occasion, le chargé d'affaires a qualifié les relations entre les deux pays de chaleureuses et cordiales. Pour lui, le contexte économique actuel permet d'apporter de nouvelles perspectives au partenariat entre Abidjan et New Delhi, s'appuyant sur la communauté indienne établie dans le pays. La visite à Abidjan, du ministre d'État indien aux Affaires extérieures, à l'Environnement, aux Forêts et au Changement climatique, Kirti Vardhan Singh, du 6 au 8 août, a contribué à renforcer les relations entre les deux nations. Cette rencontre, entre le responsable indien et le Président Alassane Ouattara a permis de se projeter sur les perspectives de renforcement de la coopération entre les deux pays.

Economie (L)

L'inter

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES : L'AUTOROUTE ABIDJAN-YAMO USSOUKRO EN PLEINE RÉHABILITATION

L'Autoroute Abidjan-Yamoussoukro enregistre, depuis plusieurs mois, des travaux de réhabilitation. De passage le week-end de l'Assomption, du 14 au 16 août 2026 sur ladite autoroute, il était loisible de voir des travaux en réalisation, obligeant à des déviations sur certaines sections de cette voie. Ces travaux qui ont commencé depuis le 10 août 2026, selon des informations recueillies sur place, constituent la troisième phase des travaux de réhabilitation de l'autoroute Abidjan-Yamoussoukro et concerne la section PK 145 – Yamoussoukro, soit un linéaire de 83 kilomètres dans chaque sens de circulation. Ces travaux obligent à la prudence dans les environs des travaux. Les zones antérieures des travaux concernent la section Gesco – PK 145, pour les phases 1 et 2 et sont achevées. Les travaux sur cette section ont permis

de réaliser des aménagements hydrauliques et d'assainissement au niveau du PK 24 pour prévenir les risques d'inondation de la chaussée.



LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL : LE GOUVERNEMENT EXHORTE LES POPULATIONS À PLUS D'IMPLICATION

La lutte contre l'orpaillage illégal demeure une priorité pour le gouvernement ivoirien. Face à la persistance du phénomène et à ses conséquences économiques, sociales, environnementales et sécuritaires, le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (MMPE) intensifie ses actions de sensibilisation auprès des populations. Intervenant sur les antennes de Radio Côte d'Ivoire, puis sur le plateau de NCI, les 15 et 16 août derniers, Seydou Coulibaly, directeur général des Mines et de la Géologie, a rappelé la détermination du gouvernement à endiguer durablement le phénomène. Selon lui, l'orpaillage clandestin fait l'objet d'un suivi régulier du Conseil National de Sécurité (CNS). Pour le représentant du ministère des Mines, la réponse à l'orpaillage illégal doit, avant tout, être locale. Il a ainsi insisté sur la nécessité d'une implication accrue des communautés dans la prévention et la lutte contre l'implantation des exploitants clandestins.



PROTECTION DES CONSOMMATEURS / ATELIER ARTCI ET ACTEURS DES TÉLÉCOMS : UNE PROCÉDURE HARMONISÉE DE TRAITEMENT DES PLAINTES DÉFINIE

Les plaintes des consommateurs relatives aux services de communications électroniques enregistrées auprès de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire bénéficieront d'une procédure bien définie. C'est ce qui ressort de l'atelier qui a réuni, les 13 et 14 août 2026, à Assinie, l'ARTCI, les opérateurs, les fournisseurs d'accès à Internet et les associations de consommateurs, sous conduite de la Direction générale de l'ARTCI. Au terme de deux journées de travaux en séance plénière, le projet de décision a fait l'objet d'un examen minutieux et d'amendements concertés. L'atelier s'est conclu par la validation d'une procédure harmonisée, claire et simplifiée, garantissant une prise en charge plus efficace des plaintes des consommateurs. En attendant, le projet de décision consolidé, référentiel retenu par les parties prenantes, sera soumis au Conseil de régulation de l'ARTCI en vue de son examen et adoption.



SOUBRÉ / LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE : LE CRLVC TRANCHE EN FAVEUR DU MAINTIEN DES PRIX ACTUELS DE LA VIANDE DE BŒUF

Le Comité Régional de Lutte contre la Vie Chère (CRLVC) a décidé de maintenir les prix actuels de la viande de bœuf, à Soubré, à l'issue d'une réunion tenue, le vendredi 14 août 2026, dans la salle de réunion de la préfecture. Présidée par Kouamé Bi Kalou Clément, préfet de la région de la Nawa, préfet du département de Soubré, la rencontre était consacrée aux préoccupations des acteurs de la filière bétail-viande, notamment à la question du prix de commercialisation du kilogramme de viande de bœuf. À Soubré, le kilogramme de viande est actuellement vendu à 3 200 FCFA avec os et 3 700 FCFA sans os. Les bouchers, estimant ces tarifs relativement bas au regard des prix pratiqués dans certaines localités de la région, avaient plaidé pour une fixation consensuelle et une harmonisation des prix. Mais le CRLVC a tranché en faveur du maintien des prix actuels de la viande de bœuf.



CAJOU : LE CONSEIL POSE LES BASES D'UNE MEILLEURE TRAÇABILITÉ DE LA FILIÈRE ANACARDE

Le pays est le premier producteur mondial de noix de cajou. La filière constitue également la 3^e source de recettes d'exportation du secteur agricole, après le cacao et le caoutchouc naturel. En Côte d'Ivoire, le Conseil Coton Anacarde Karité (CCAK) a officiellement lancé, le 11 août à Korhogo, le Projet d'Identification des Exploitants et Exploitations d'Anacarde (IEEA). L'objectif affiché est de constituer une base de données plus fiable sur la filière. Il est prévu que ce projet contribue à optimiser les ressources, améliorer la répartition des intrants, sécuriser les transactions et renforcer la traçabilité de la filière. Pour

cette première étape, l'organe de régulation a mobilisé le corps préfectoral ainsi que les chefs traditionnels de la région du Poro, afin de faciliter le déploiement de l'opération sur le terrain. Le CCAK a par ailleurs posé les bases d'une meilleure traçabilité de la filière anacarde. (Source : Agence Ecofin)

Société 

L'EXPRESSION
D'ABIDJAN

POLICE NATIONALE : UN SÉMINAIRE OUVERT SUR LE RÔLE DES MÉDECINS-COMMISSAIRES

La Direction Générale de la Police Nationale (DGPn) a donné, hier, lundi 17 août 2026, le coup d'envoi du premier séminaire de réflexion des médecins-commissaires de Police. Un atelier consacré au fonctionnement et à l'amélioration des services de santé de la Police nationale. La cérémonie d'ouverture s'est tenue dans la salle de conférence de l'institution, sous la présidence de l'Administrateur Général de Police Youssouf Kouyaté, Directeur Général de la Police Nationale. Prévu du 17 au 19 août 2026, ce séminaire constitue un cadre privilégié d'échanges et de réflexion autour du rôle des médecins-commissaires de Police dans l'accomplissement de la mission d'ordre public et de sécurité dévolue à la Police nationale. Durant trois jours, les participants s'attelleront notamment à définir, harmoniser et structurer le rôle stratégique et opérationnel des médecins-commissaires de Police, avec pour ambition de renforcer et de moderniser la prise en charge sanitaire des personnels de la Police nationale.

L'EXPRESSION
D'ABIDJAN

COLONIE D'ÉTAT 2026 : DALOA OFFRE UNE EXPÉRIENCE INÉDITE À PLUS DE 150 JEUNES

Partis de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), le samedi 1er août 2026, plus de 150 enfants ayant pris part à la 5e édition de la Colonie d'État à Daloa ont regagné Abidjan, mercredi dernier. Durant près de deux semaines, ces jeunes venus de différentes régions du pays ont vécu une immersion au cœur du Haut-Sassandra, entre activités éducatives, culturelles, sportives et récréatives. Cette 5e édition a pris une dimension particulière avec la participation de 96 meilleurs élèves issus des 21 régions administratives et relevant de 23 Directions régionales de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique. A la cérémonie de clôture, le directeur des Parcs de loisirs, Attractions et Jeux numériques (DPLAJEN), Mamadou Kéita, a souligné la portée éducative de cette initiative. « Cette Colonie d'État est en effet l'expression d'une vision », a-t-il indiqué, saluant l'engagement du ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, en faveur d'un loisir conçu comme « un véritable instrument d'éducation, d'épanouissement, de cohésion sociale et de découverte de notre pays ».

L'INTELLIGENT
D'ABIDJAN

SÉCURITÉ ROUTIÈRE / LIVREURS À MOTOS : L'OSER PASSE LA SECONDE

L'Office de Sécurité Routière (OSER) organise, à partir du mercredi 19 août 2026, une série de formations gratuites destinées aux livreurs à motos du District autonome d'Abidjan. Objectif : renforcer leurs connaissances en matière de sécurité routière et réduire les comportements à risque. Face à la multiplication des départements à deux et trois roues dans la capitale économique ivoirienne, le ministère des Transports et des Affaires Maritimes, à travers l'OSER, renforce ses actions de prévention. Une série d'ateliers de formation gratuite sera ainsi proposée aux livreurs à moto exerçant dans le District autonome d'Abidjan. Quatre communes accueilleront ces sessions. La première est prévue, le mercredi 19 août de 08h00 à 11h00, à la mairie de Cocody. Elle se poursuivra le mardi 25 août à la mairie de Koumassi. Puis, le vendredi 28 août à la mairie de Yopougon. La dernière session se tiendra, le mardi 1er septembre à la mairie d'Abobo aux mêmes heures. Ces rencontres porteront sur les risques liés à la conduite des deux et trois roues, ainsi que sur les comportements à adopter pour une circulation plus sûre.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS : DES ENSEIGNANTS IVOIRIENS EN FORMATION EN ESPAGNE

Vingt professeurs d'espagnol du ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique (MENAET) se sont rendus, le 15 août, en Espagne. Selon un communiqué dudit ministère, il s'agit d'un programme de renforcement des capacités. Pendant 15 jours, issus de différents établissements, ils bénéficieront d'un programme de perfectionnement de 40 heures de formation « intensive » et pratique dans un institut de langue de Salamanca, ville historique située dans l'Ouest du royaume. Cela, avec une immersion au sein des familles pour approfondir la maîtrise de la langue et de la culture espagnoles. Selon le conseiller technique, coordonnateur national disciplinaire d'espagnol, Eloi Noël Kouassi, « ils pourront également pratiquer l'espagnol avec les natifs, découvrir des instituts millénaires de formation, les subtilités de la langue et de la culture espagnoles.

PROJET « POPOTE FAMILIALE » DANS LE SUD-COMOÉ : 40 MÉNAGES SOULAGÉS ET FORMÉS À ABOISSO

Dans le cadre de la distribution de kits « Popote familiale » initiée par le gouvernement, la direction régionale de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté a, pour la troisième fois consécutive, soulagé, le jeudi 6 août 2026, quarante (40) ménages à Aboisso. Les bénéficiaires ont été également formés, en marge du don, à la gestion du budget familial. Cette action sociale, a expliqué le directeur régional, Baté Gonzalez, s'inscrit dans la mise en œuvre du projet « Popote Familiale », initié par le ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté en faveur des ménages exposés à la vulnérabilité et aux chocs socio-économiques. Selon Baté Gonzalez, cette 3e phase du projet ne se limite pas à la distribution de vivres et de produits de première nécessité. Elle intègre également un volet de renforcement de capacités des ménages, à travers des formations destinées à améliorer leur gestion des ressources et à favoriser, à terme, leur autonomisation économique.

CNPS : L'OPÉRATION ANNUELLE DE CONTRÔLE DE L'EXISTENCE PHYSIQUE DES PENSIONNÉS DÉMARRE LE 1ER SEPTEMBRE

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) annonce le lancement de son opération annuelle de contrôle de l'existence physique de ses assurés sociaux. Prévue du 1er septembre au 31 décembre 2026, cette opération concerne les retraités, les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles, ainsi que leurs ayants-droits bénéficiaires d'une pension ou d'une rente. À travers cette opération, la CNPS entend procéder à la vérification régulière de l'existence physique des bénéficiaires de prestations sociales, afin de garantir la continuité et la régularité du paiement des pensions et rentes. La Caisse invite ainsi l'ensemble des bénéficiaires concernés à prendre les dispositions nécessaires avant le 31 décembre 2026, afin de se conformer à cette opération annuelle de contrôle et d'éviter toute difficulté dans la poursuite du paiement de leurs prestations.

INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES : 213 ACTEURS CULTURELS FORMÉS

Opérateurs, techniciens et entrepreneurs culturels sont les corps de métier qui ont bénéficié d'une formation en entrepreneuriat culturel. Pour la cérémonie marquant l'achèvement de la première phase du programme de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat culturel, lancé le 18 août 2025 à l'IPNETP de Cocody, et qui s'est achevé en janvier dernier, le siège du Marché des Arts du Spectacle Africain d'Abidjan (MASA), au Plateau, a abrité, le 13 août dernier, la cérémonie de remise d'attestations. Mis en œuvre par le MASA avec le financement du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP), le programme visait initialement 200 bénéficiaires. Au terme du processus, 213 acteurs culturels ont été formés, soit un taux de réalisation de 106,5 %. Les participants ont renforcé leurs compétences dans plusieurs domaines, notamment l'innovation technique et numérique, l'entrepreneuriat, la gestion d'entreprise, la formalisation et la protection sociale. La formation a été complétée par un accompagnement individuel destiné à aider les bénéficiaires à élaborer leurs plans d'affaires et à structurer des projets susceptibles de mobiliser des financements.



LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 2026-2027 DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU KARITÉ

La campagne 2026-2027 de commercialisation des amandes du karité, en Côte d'Ivoire, a été officiellement lancée, le vendredi 14 août 2026, lors d'une conférence, aux Deux-Plateaux Vallon. L'annonce a été faite par le président du Conseil d'Administration du Conseil Coton Anacarde Karité (CCAK), Jérôme Ehui, qui a saisi cette occasion pour présenter les principales dispositions arrêtées pour cette campagne. L'objectif affiché est de bâtir une filière karité mieux structurée, plus compétitive et davantage créatrice de valeur et de richesses au profit des producteurs, des transformateurs et de l'économie ivoirienne. Ainsi, pour la campagne 2026-2027, le prix minimum bord champ est fixé à 250 FCFA/kg pour les amandes de karité bien séchées, bien triées et ne comportant aucune matière étrangère. Le prix magasin intérieur acheteur est fixé à 275 F/Kg tandis que le prix magasin usine est de 305 F/kg. Jérôme Ehui a, également, fait savoir que les achats auprès des collectrices et des acheteurs sont exclusivement réservés aux unités de transformation, jusqu'à nouvel ordre.



LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL : 1 114 SITES DÉGUERPIS DU 1ER JANVIER AU 31 JUILLET 2026 (GENDARMERIE NATIONALE)

En Côte d'Ivoire, la gendarmerie nationale a procédé au déguerpissement de 1 114 sites d'orpaillage illégal et a interpellé 1 531 personnes sur la période du 1er janvier au 31 juillet 2026, indique un rapport consulté par Abidjan.net le lundi 17 août 2026. A en croire le document, sur cette période, la maréchaussée ivoirienne a saisi, entre autres, 4 410,42 grammes d'or, 244 groupes électrogènes, 255 barres de dynamite et 2541 motopompes. Par ailleurs, l'on apprend que 16 200 abris de fortune, 169 broyeuses, 6 142 motopompes et 5 845 concasseurs ont été détruits dans le cadre de ces opérations de la gendarmerie. En Côte d'Ivoire, le Groupement Spécial de Lutte contre l'Orpaillage Illégal est l'unité de la gendarmerie créée pour lutter contre l'orpaillage illégal dans le pays.



À KORHOGO, LE CENTRE DE SERVICE CIVIQUE OFFRE UNE NOUVELLE CHANCE AUX JEUNES

Ils sont arrivés avec des parcours différents. Certains ont quitté l'école tôt, d'autres étaient sans emploi ou à la recherche d'une nouvelle orientation. Au Centre de Service civique de Korhogo, ils ont en commun la volonté de repartir sur de nouvelles bases. Porté par l'Office du Service Civique National (OSCN), sous la tutelle du ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, le dispositif entend offrir à ces jeunes un cadre pour se resocialiser, se former et préparer leur insertion professionnelle. À Tioroniaradougou, à environ cinq kilomètres de Korhogo, le centre peut accueillir 1 000 jeunes par an, en deux cohortes de 500. La première, entrée en formation en janvier 2026, suit un parcours de six mois associant resocialisation, civisme, alphabétisation et apprentissage d'un métier. Mécanique automobile et moto, maraîchage, ferronnerie, maçonnerie, élevage, transformation de produits locaux, froid et climatisation ou encore électricité bâtiment, les jeunes sont formés à des métiers qui doivent leur permettre de préparer la suite de leur parcours.





78 ÂNES INTERCEPTÉS À M'BENGUÉ ALORS QU'ILS ÉTAIENT DESTINÉS AU GHANA (MIRAH)

Soixante-dix-huit ânes destinés au Ghana ont été interceptés, dans la nuit du lundi 27 juillet 2026, au poste de contrôle douanier de M'Bengué, a annoncé le ministre des Ressources animales et halieutiques (MIRAH), Sidi Tiémoko Touré, dans un communiqué transmis à l'AIP lundi 17 août. L'opération, menée vers 22h20, conjointement par les agents de la direction départementale des Ressources animales et halieutiques de M'Bengué et ceux du poste de contrôle douanier, a permis d'intercepter un camion-remorque transportant les animaux sans les documents sanitaires et administratifs requis. Selon les premières déclarations recueillies, les ânes auraient été achetés au Mali avant d'être acheminés progressivement jusqu'à Sandégué, village de la sous-préfecture de M'Bengué, où ils ont été regroupés en vue de leur transport par camion vers le Ghana. En raison de l'absence des documents requis et de la destination projetée, les 78 animaux ont été saisis et placés sous la surveillance des services vétérinaires. Des dispositions ont été prises pour assurer leur alimentation, leur santé, leur sécurité et le respect des mesures de biosécurité.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable